

TINCO'infos

Année 2003

Numéro 12 – 22 décembre 2003

PROJET D'IMPLANTATION D'UN PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES 27 COMMUNES DE L'ATREBATIE

Vous trouverez ci-après, et au terme du conseil communautaire qui a eu lieu à MAIZIERES le 9 décembre dernier, une note d'informations établie par Monsieur le Président de la dite communauté de communes

DOSSIER EOLIEN : méthode et rigueur...

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes de l'Atrébatie procède, en ce moment, à un **examen minutieux et sans précipitation** du dossier éolien.

Elle a engagé les premiers contacts exploratoires, au cours de cette année, après avoir pris la précaution, à l'unanimité des Conseillers Communautaires, de faire de ce dossier **une démarche commune**.

Ce dossier éolien, en ce début décembre, en est toujours à la phase d'étude. **Il n'y a, à ce jour, aucune décision d'implantation prise, aucun investissement programmé, aucune démarche administrative engagée par la Communauté.**

Pour éviter surenchère et pagaille, la consultation des principaux prestataires a permis de faire le choix d'une société (sur la base d'un cahier des charges) qui est apparue la plus solide et la plus ouverte à nos exigences sur les problèmes de nuisances et d'intégration dans le paysage. Elle s'appelle OSTWIND.

Nous lui avons confié une mission : faire une étude, dite, de pré-faisabilité et des analyses d'impact.

Des précisions techniques seront apportées par l'intervention d'un cabinet d'étude indépendant, dont l'objectif sera d'analyser les propositions des meilleures localisations selon notamment des critères de préservation du cadre environnemental.

Ces délais de 1^{ères} études de visualisation seront une base, pour pouvoir ensuite discuter avec vous, avant de prendre la moindre décision. **Cette période d'étude préalable explique notre silence.** Nous ne pouvons pas communiquer sur ce que nous ne savons pas.

Nous allons seulement dans les semaines à venir, découvrir des propositions techniques, les analyser, puis rapidement communiquer... **Cette période de débat, d'information débutera en janvier 2004.** Elle sera ouverte à tous.

La Communauté fait son travail de proposition en prenant la précaution d'évaluer l'intérêt et l'impact d'un tel projet sans aucune interaction politique. **Une fois bien informés, nous pouvons ensuite discuter sereinement.** A la suite de quoi, seulement, une décision sera prise de donner suite ou non.

Voilà la réalité des faits. **Chaque chose en son temps.** Nous allons débattre sans concession sur des propositions concrètes et faire ainsi de ce dossier une **affaire collective.**

Merci de votre compréhension et de votre participation à la réflexion communautaire.

Pierre Guillemant
Président de la Communauté
de Communes de l'Atrébatie

PERMANENCES DU BIBLIOBUS POUR LE PREMIER SEMESTRE 2004

La permanence aura lieu **le jeudi de 16 h 30 à 17 h 30** dans les locaux de l'ancienne classe maternelle (derrière le groupe scolaire) selon le calendrier suivant :

- ↪ Jeudi 15 janvier
- ↪ Jeudi 29 janvier
- ↪ Jeudi 12 février
- ↪ Jeudi 11 mars
- ↪ Jeudi 25 mars
- ↪ Jeudi 8 avril
- ↪ Jeudi 6 mai
- ↪ Jeudi 27 mai
- ↪ Jeudi 10 juin
- ↪ Jeudi 24 juin

N'hésitez pas à faire votre choix parmi plus de 800 livres, romans, policiers, documentaires, bandes dessinées pour enfants et adultes ... C'est entièrement gratuit et ouvert à tous !

Il est rappelé que **tous les livres devront être rendus pour le 6 janvier 2004** en vue de leur changement le 13 du même mois.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Pour cause de congés annuels, les horaires d'ouverture de la mairie seront modifiés au cours de la semaine n° 1/2004

Une permanence aura lieu, pour les affaires urgentes, de 09 h 00 à 12 h 30 :

- ↪ Le mardi 30 décembre 2003
- ↪ Le samedi 03 janvier 2004

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

En raison des fêtes de NOEL et du NOUVEL AN, la collecte des ordures ménagères est reportée :

- ⇒ Au vendredi 26 décembre 2003
- ⇒ Au vendredi 02 janvier 2004